

Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Champagne-Ardenne

BSV du 13/06/2012 - semaine 24

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Mildiou : risque épidémique toujours élevé. Rester très vigilant. Période de grande sensibilité des grappes.

Oïdium : Progression des symptômes sur feuilles. Vigilance notamment dans les parcelles à historique sur grappes.

Tordeuses : Peu de glomérules. Pression faible de la première génération tordeuses.

Note nationale « abeilles » (voir page 3)

Début floraison.



Stades phénologiques

La phénologie a peu évolué depuis la semaine dernière. La floraison a du mal à se généraliser. Elle progresse lentement dans les parcelles où le stade 19 "début floraison" a été observé la semaine dernière. Quelques stades 23 "pleine fleur" sont tout de même signalés en parcelles de chardonnay hâtives. Les conditions météorologiques très chaotiques enregistrées depuis début juin sont défavorables à une progression rapide de la floraison.

Comparé à la moyenne décennale, le développement phénologique présente un retard de l'ordre de 3 à 4 jours.

Chardonnay : stade 18 "11 à 12 feuilles étalées" à stade 21 " 25 % des capuchons floraux tombés".

Pinot noir : stade 18 à stade 19 "début de la floraison".

Meunier : stade 18.

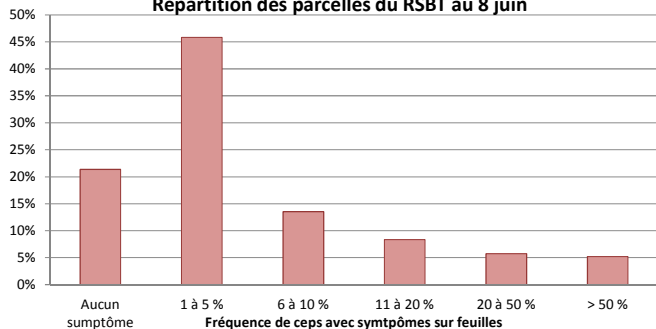
Mildiou

Situation

Peu d'évolution constatée depuis le dernier bulletin. En effet, les températures enregistrées depuis le 5 juin ayant été inférieures aux prévisions météorologiques, les sorties de taches des contaminations des 3 et 4 juin, annoncées à partir du 11 juin, sont décalées aux 14 et 15 juin.

Mildiou sur feuilles

Répartition des parcelles du RSBT au 8 juin



La répartition des symptômes au vignoble est fortement aux cumuls de pluies enregistrés sur le mois de mai. La Côte des Bar est la région présentant la fréquence de parcelles avec symptômes la plus importante. Les secteurs les plus concernés sont Les Riceys, la vallée de l'Ource et le nord du Bar-sur-Aubois.

Sur le réseau SBT, 60 % des parcelles présentent moins de 5 % des ceps avec symptômes (1 cep sur 20) et le plus souvent sur les premiers étages foliaires. La situation semble pour le moment stable. Toutefois, en tous secteurs, la présence de quelques parcelles plus régulièrement touchées est signalée. Ces foyers témoignent de la pression épidémique élevée en ce début de campagne.

Événements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du :
3 juin	14 juin
4 au 6 juin	15 juin
7 juin	17 juin
8 juin	18 juin
9 juin	19 juin

Depuis le 3 juin, les événements pluvio-orageux ont été quasi quotidiens. Avec les températures actuelles, il faut compter une dizaine de jours entre les contaminations et l'exteriorisation des symptômes. Les cycles d'incubation en cours sont repris dans le tableau. Les sorties devraient s'échelonner d'ici la fin de la semaine prochaine.

Analyse du risque

La fréquence de parcelles avec symptômes est importante. Les inflorescences sont dans leur période de grande sensibilité. Les prévisions météorologiques pour les 10 prochains jours restent très chaotiques avec des pluies prévues très régulièrement. Le risque épidémique demeure élevé. Une grande vigilance s'impose toujours.

(Abaque d'incubation élaborée à partir des prévisions Météo France - site internet)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juin sur 201 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

Oïdium

Situation

Sur le réseau RSBT comme sur une grande partie des réseaux d'observations parcellaires (Magister, GDV Marne, Viti-Concept, FCM Consultants, GDV Aube...), la fréquence de parcelles de chardonnay avec des symptômes sur feuilles a progressé significativement depuis début juin. Sur le réseau SBT, des symptômes avaient été observés sur 1 parcelle de chardonnay au 1^{er} juin. Au 8 juin, 7 nouvelles parcelles présentent de l'oïdium sur feuille.

Ces symptômes sur feuilles concernent majoritairement des parcelles avec une attaque sur grappes observée en 2011 ou les années antérieures. Sur quelques-unes de ces parcelles, des symptômes sur pédicelles sont également signalés.

Analyse du risque

Le début de floraison marque le début de période de forte sensibilité des grappes à l'oïdium. La valeur de l'indicateur oïdium "feuilles" calculée au 8 juin est comparable à celle de 2010 et 2011, à stades phénologiques équivalents. Le risque épidémique 2012 semble suivre le profil d'une année à risque élevé. Les valeurs de l'indicateur au stade "pleine floraison" - "fin floraison" permettront de confirmer cette tendance.

Toutefois, l'évolution de la fréquence de parcelles de chardonnay avec symptômes sur feuilles interpelle et appelle à la vigilance.

Surveiller en priorité les parcelles dans lesquelles de l'oïdium sur grappes a été observé régulièrement les années antérieures (observation sur 25 feuilles en zone des grappes, face inférieure).

Tordeuses

Situation

Peu d'évolution sur ce début de semaine. Le pourcentage de glomérules observés reste globalement faible. Ils sont maintenant facilement visibles. Les chenilles mesurent entre 3 et 5 mm. Dans la très grande majorité des situations, le pourcentage de glomérules demeure inférieur à 10 glomérules pour 100 inflorescences.

Sur le réseau SBT, au 8 juin, 31 % des parcelles hors confusion présentent au moins 1 glomérule. En zones sous confusion sexuelle, la pression de la première génération a été bien contrôlée. Des glomérules ont été observés sur seulement 18 % des parcelles.

Analyse du risque

La surveillance des glomérules se fait par l'observation de 50 grappes prises au hasard sur 1 aller-retour dans la parcelle (1 grappe maximum par cep). Ne pas se limiter aux entrées de routes.

Pour rappel, le seuil d'intervention est de 100 glomérules pour 100 grappes en parcelle non confusée et il est ramené à 30 glomérules pour 100 grappes en parcelle sous confusion sexuelle.

Aucun dépassement de seuil signalé. La pression de la première génération est globalement faible.

Risque très faible

Botrytis

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de le réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note nationale botrytis 2011 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température < 13 °C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie-surveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COM-PAS - Coopérative Champagne Coligny - Coopérative de Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de l'Aube - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Magister, STAHL et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagricra.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 5 rue Henri Martin 51 200 Epernay - 03 26 51 34 39, pascale.pienne@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juin sur 201 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.